

COMMUNIQUE DE PRESSE

Mercredi 21 juin 2017

Qualité des eaux de baignade en région Centre-Val de Loire

Sur les 1300 points de baignade en eau douce recensés au plan national en 2016, 42 sont situés en région Centre-Val de Loire (soit environ 3%).

Ces baignades en milieu naturel ouvertes au public, suivies dans le cadre du contrôle sanitaire par les Délégations départementales de l'Agence régionale de santé (ARS) Centre-Val de Loire, se répartissent ainsi :

- Cher : 4,
- Eure-et-Loir : 1,
- Indre : 17,
- Indre-et-Loire : 9,
- Loir-et-Cher : 6,
- Loiret : 5.

En fin de saison 2016, un classement des zones de baignade a été établi sur la base des résultats bactériologiques.

Quatre niveaux de qualité d'eau sont ainsi distingués :

- les eaux de qualité excellente,
- les eaux de bonne qualité,
- les eaux de qualité suffisante,
- les eaux de qualité insuffisante.

Pour la saison 2016, 32 baignades étaient classés en qualité excellente, 5 en bonne qualité, 1 en suffisante et 5 baignades récemment ouvertes ne bénéficient pas encore d'un classement.

En 2017, 46 baignades feront l'objet d'un contrôle sanitaire par les Délégations départementales de l'Agence régionale de santé (ARS) Centre-Val de Loire.

Le classement de la qualité des eaux pour 2017 sera établi à l'issue de la saison estivale 2017. Ce classement prendra en compte les résultats des 4 dernières années.

Les sites déclarés ouverts et les résultats des analyses effectuées sont consultables en ligne sur le site internet du ministère en charge de la santé (baignades.sante.gouv.fr).

Retrouvez toutes les informations sur

<https://www.centre-val-de-loire.ars.sante.fr/eaux-de-baignade-1>

Contact :

Sandrine Loiseau-Melin, Chef de cabinet chargée des relations avec la presse

Tél. : 02 38 77 47 84 – portable : 06 07 11 52 17

ars-centre-presse@ars.sante.fr

ARS Centre-Val de Loire

131 rue du faubourg Bannier – BP 74409 - 45044 Orléans Cedex 1

Tél. : 02 38 77 32 32 / Fax : 02 38 54 46 03

www.centre-val-de-loire.ars.sante.fr